

Avis de constitution

SOCIETE « COMPAGNIE AFRICAINE DE TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE » en abrégé « CATL »

Siège ABIDJAN YOPOUGON MAROC, Lot 155, Ilot 014

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/10/2025 , et enregistrés au CEPICI le 23/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE AFRICAINE DE TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE » en abrégé « CATL »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Le transport de personnes et de marchandises ;
- Service de livraison ;
- L'importation et l'exportation de tous produits, biens et marchandises autorisés ;
- Le commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON MAROC, Lot 155, Ilot 014

Dirigeant(s) M OUEDRAOGO HYPPOLYTE WENDYIDA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11405 du 11/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69363/GTCA/RC/2025 du 11/11/2025

